

## CHAPITRE XVI.—COMMERCE EXTÉRIEUR.

Ce chapitre commence par une brève esquisse du commerce extérieur du Canada, puis traite du tarif canadien et de l'orientation des échanges commerciaux du Canada depuis quelques années, et donne une description du service des Renseignements Commerciaux. Plus loin, on trouvera les statistiques du commerce extérieur présentées sous six groupes distincts : statistiques rétrospectives du commerce du Canada et échanges avec le Royaume-Uni et les États-Unis (tableaux 1 à 9); état actuel des échanges commerciaux, tant aux importations qu'aux exportations, avec tous les pays, avec le Royaume-Uni et avec les États-Unis (tableaux 10 à 18); orientation du commerce avec les autres pays de l'univers et détail des principales marchandises importées et exportées (tableaux 19 à 33); une étude comparative du volume des échanges en ces dernières années sans tenir compte de leur valeur; un bref aperçu du commerce des touristes, et pour conclure, une revue de la balance des versements internationaux du Canada en ces dernières années.

### Section I.—Esquisse historique du commerce extérieur et des tarifs.

Immédiatement après la découverte du continent américain, chacune des nations européennes qui créa des établissements dans le Nouveau-Monde s'efforça de monopoliser le commerce de ses colonies en interdisant aux navires des autres nations d'aborder sur leurs rives et en défendant à ses coloniaux d'importer des marchandises européennes provenant d'autres pays, mais toutefois, en leur accordant, le plus souvent un traitement préférentiel sur leur propre marché. C'est pourquoi les guerres coloniales qui ont eu l'Amérique pour théâtre étaient l'œuvre de gouvernements imprégnés de l'esprit de mercantilisme et qui avaient adopté la devise "vaisseaux, colonies et commerce." Cela étant, les résultats de ces guerres, c'est-à-dire la cession des colonies d'une puissance européenne à une autre, entraînèrent dans les colonies ainsi cédées des changements économiques aussi profonds que les changements politiques. Les négociants, qui avaient constitué le trait d'union entre la métropole et sa colonie, se trouvèrent brutalement supprimés et remplacés par ceux du pays conquérant, qui s'emparèrent du monopole du commerce d'importation et d'exportation dorénavant détourné dans de nouvelles voies peut-être pas plus artificielles que celles suivies jusque-là.

Au commencement du régime français au Canada, le commerce extérieur de la colonie constituait un monopole entre les mains de plusieurs compagnies successivement créées, dont la Compagnie des Cent Associés fut la plus notable. Lorsque son monopole fut aboli en 1663, le commerce extérieur du Canada n'en fut pas moins jalousement retenu par les marchands de la vieille France. Lors de la conquête du pays par les Anglais, les négociants français, qui avaient leurs comptoirs à Québec et à Montréal, retournèrent presque tous en France et le commerce de la colonie fut absorbé par les marchands originaires de l'Angleterre, de l'Ecosse et de la Nouvelle-Angleterre, qui marchaient sur les talons des armées envahissantes et se répandirent dans le pays. Certains de leurs descendants sont encore à la tête de quelques-unes des principales maisons canadiennes d'importation et d'exportation.

Pendant les soixante premières années de la domination anglaise, le commerce du Canada se fit presque exclusivement avec le Royaume-Uni ou par son intermédiaire, les marchands de la Nouvelle-Angleterre se plaignant, postérieurement à la révolution américaine, d'être exclus du commerce canadien. La juxtaposition géographique de l'Amérique Britannique du Nord aux États-Unis constituait toute-